

Projet photovoltaïque sur la commune de Lachy

Réunion d'information par le collectif
Environnement Champenois En Péril
(ECEP51)



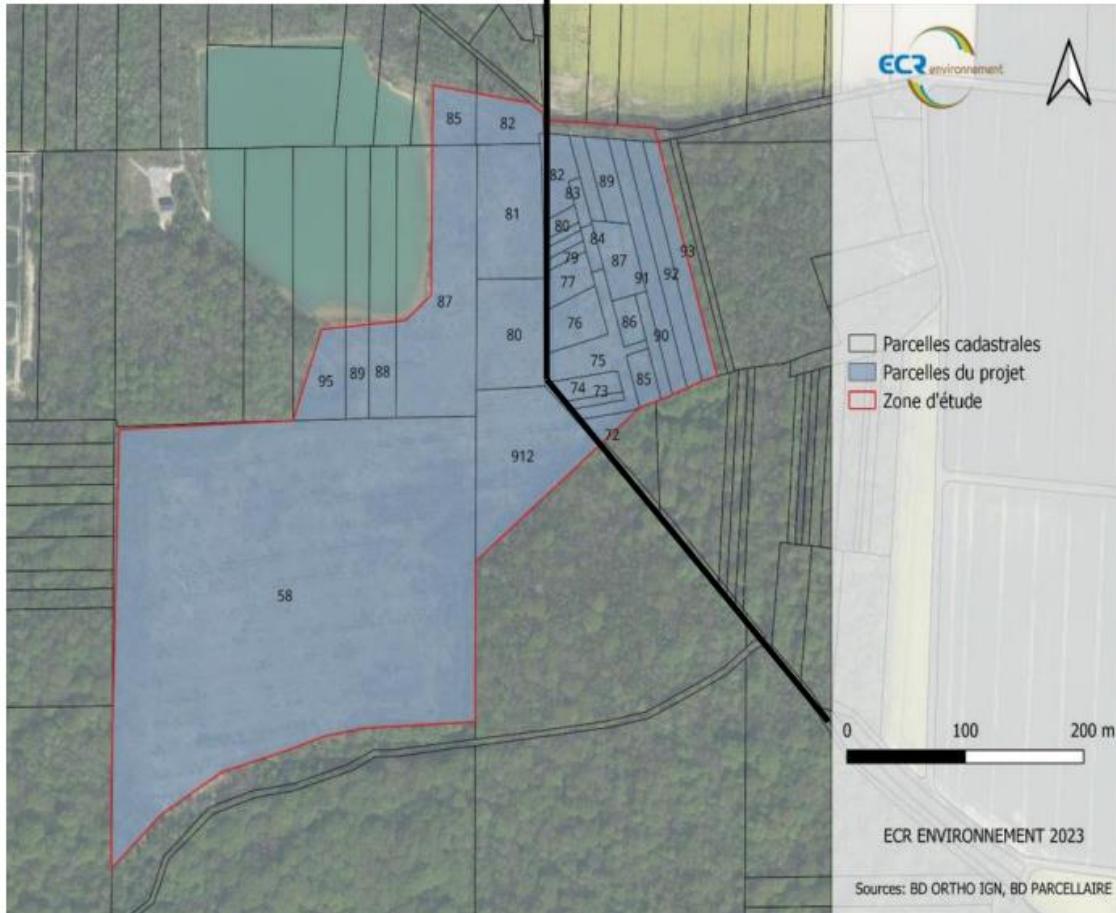
Le collectif ECEP51

- 18 associations, Marne et Aube.
- Apolitiques, bénévoles, hors de tout lobbying.
- Informer / Honnêteté intellectuelle / Transparence
- Promouvoir la démocratie participative.
- Participer aux décisions.
- Force de propositions et d'actions pour la préservation de notre environnement.

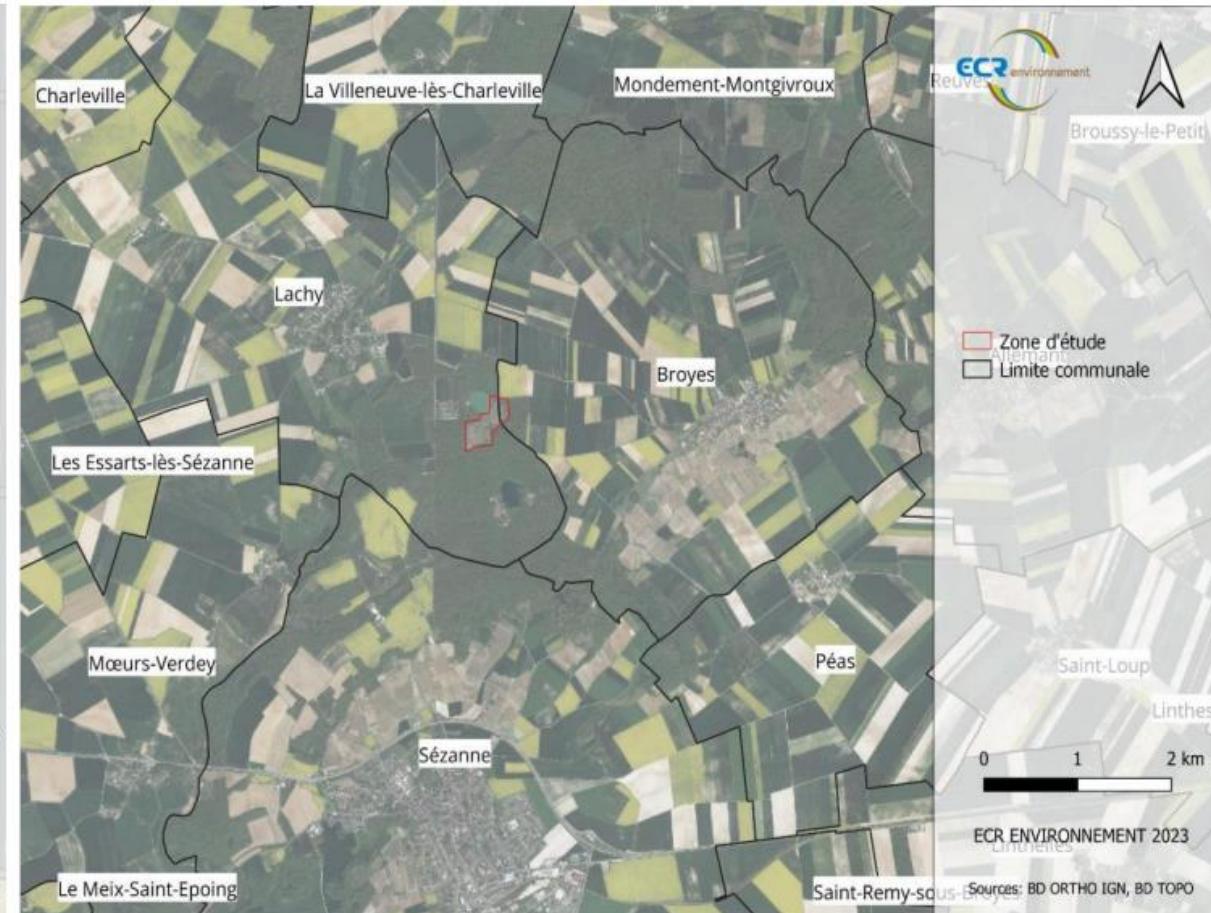
Sommaire

- Plaquette d'information du promoteur JP Energie Environnement.
- 3 zones, 2 au sud du village de Lachy, 1 dans la forêt sur le site l'ancienne carrière dans le Bois du Parc (Lachy/Broyes).
- Remarques.
- Aspects négatifs, situation, fabrication, recyclage, accidents.
- La décarbonation / L'exemple Allemand / Souveraineté énergétique.
- Notre territoire.
- Choix de la commune? PLU / Décisions, concertation ZADER?
- Forêt = Réserve de biodiversité.
- Conclusion / Autres solutions à envisager.

Commune de Lachy

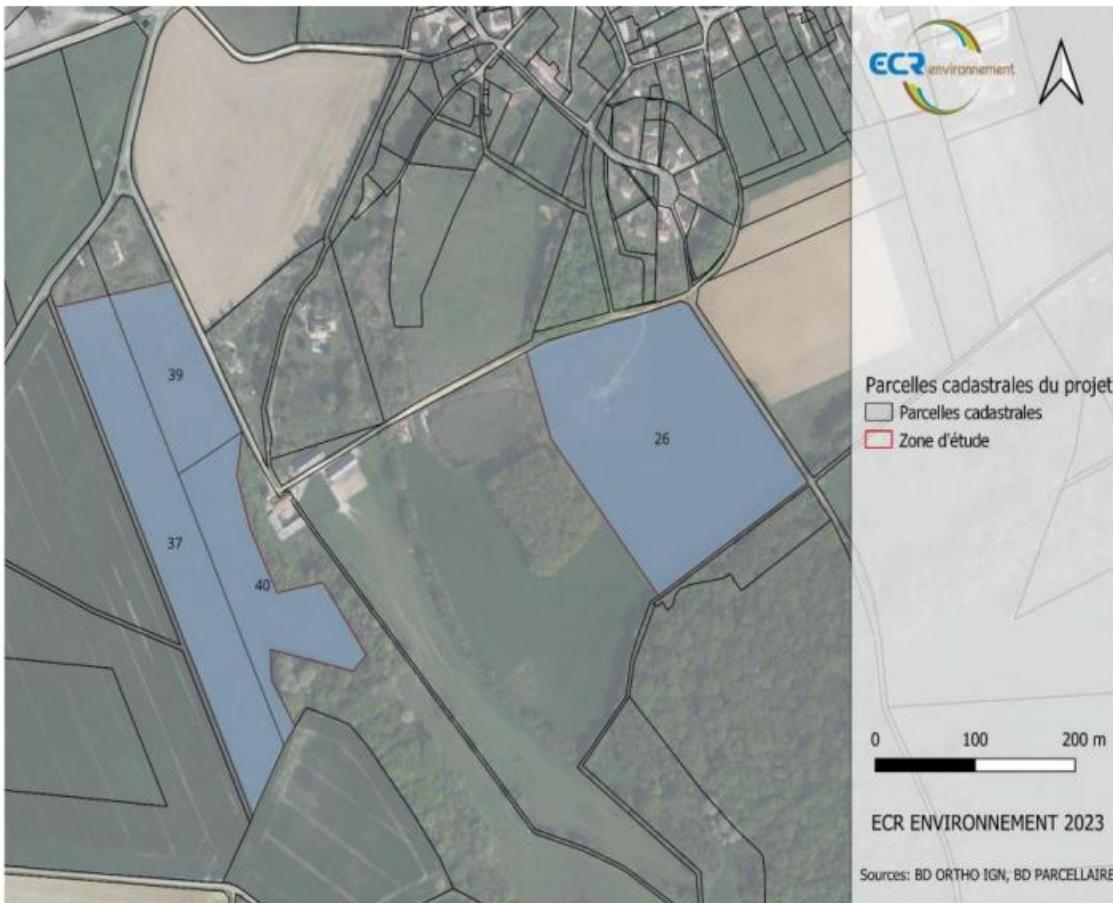


Commune de Broyes

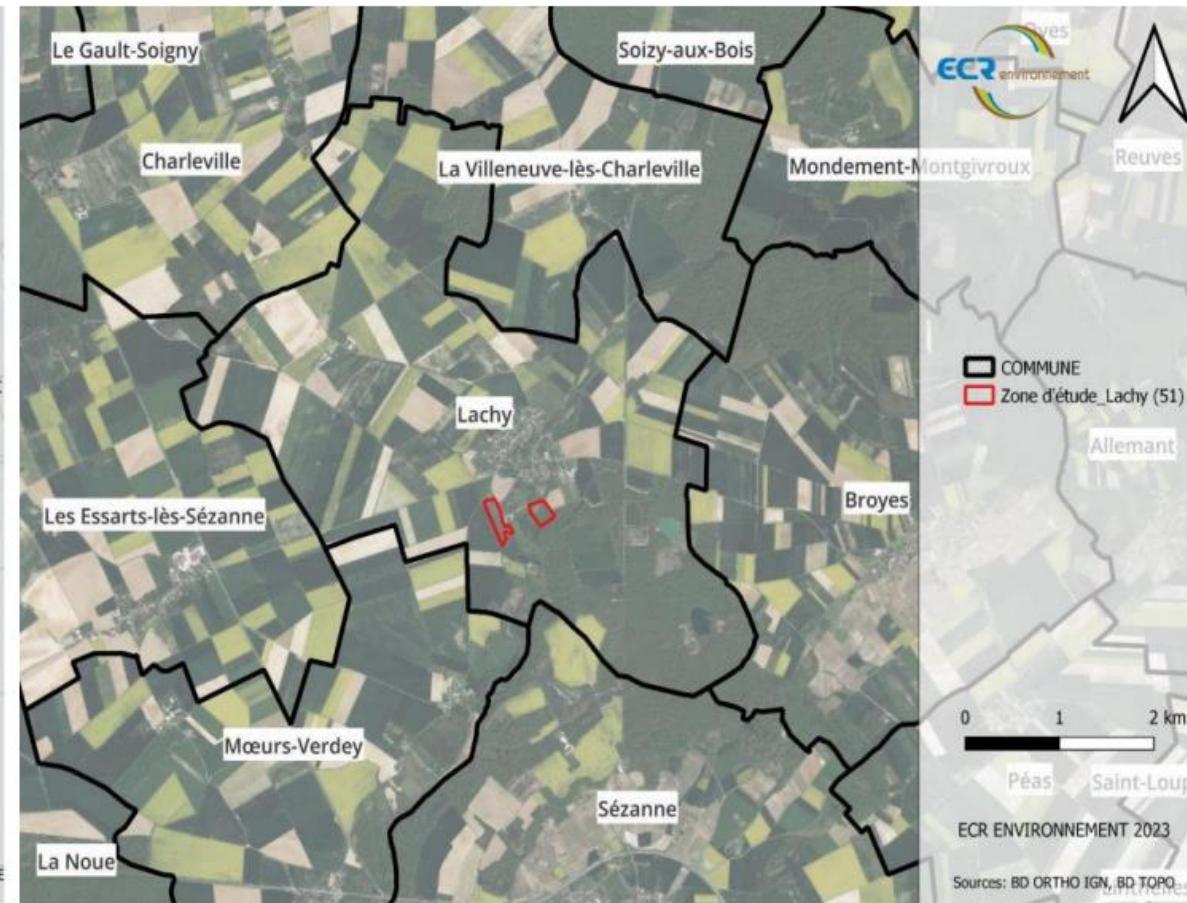


- Terrain privé
- Surface de 11,3 hectares.

- A l'écart des lieux de vie et de passage
- Site d'une ancienne carrière d'argile, fermée depuis 2011



- Terrains privés
- Surface de 9,3 hectares



- Zone d'ancienne carrières
- Aujourd'hui zone de prairies, fauchées annuellement

Localisation du projet



Technologie :
Trackers 2V

Distance inter-rang :
7,20 m

Capacité installée :
2,68 MWc

Production annuelle :
3 660MW

Nombre de panneaux :
3 834



Technologie :
Trackers 2V

Distance inter-rang :
7,20 m

Capacité installée :
2,53 MWc

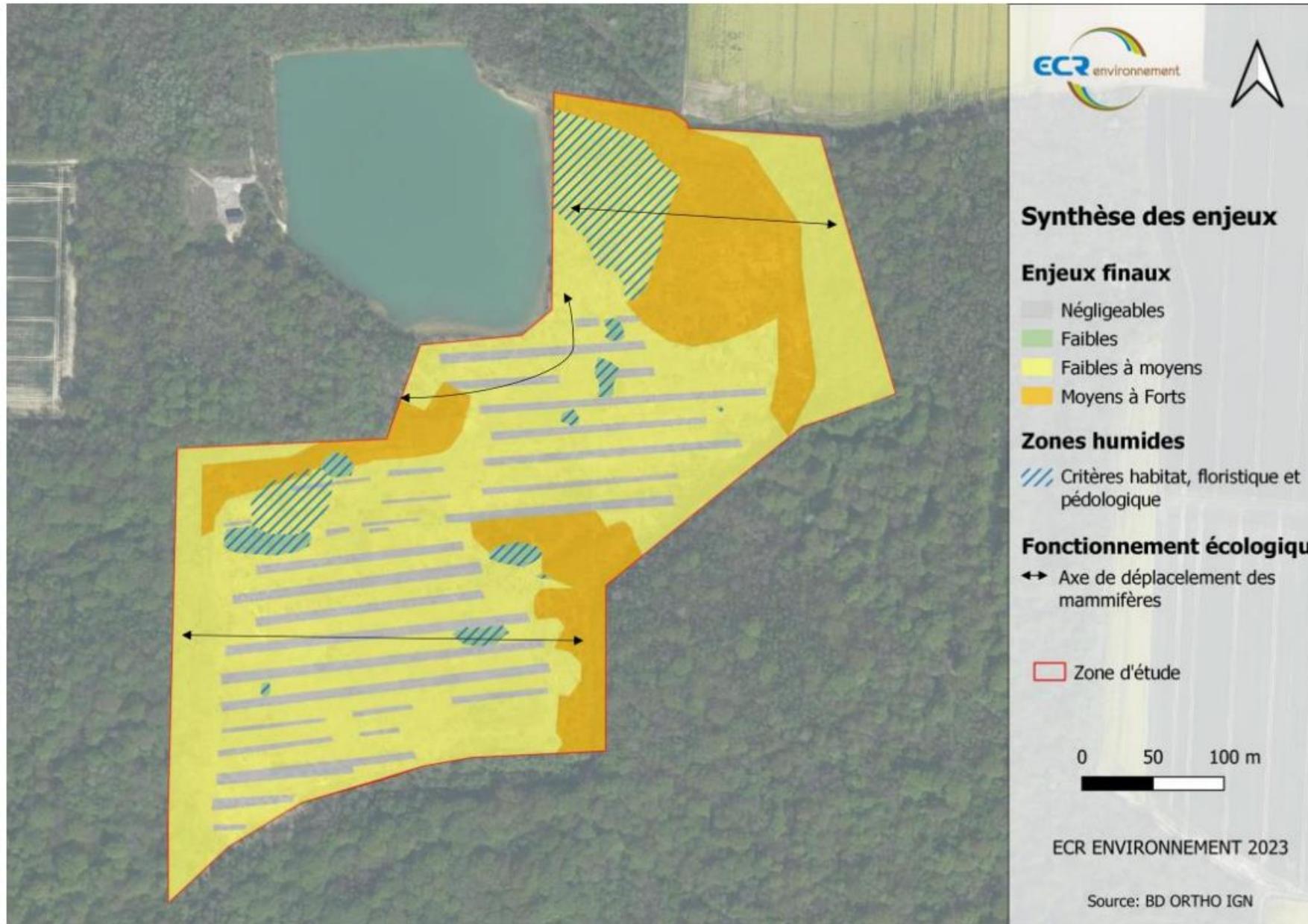
Production annuelle :
3 450 MW

Nombre de panneaux :
3618

Analyse de la zone Ancienne Carrière

Caractéristiques du site

Superficie	Environ 11 ha (dont 9,5 sur Lachy)
Urbanisme	PLU – Zone N
Puissance	10,8 MWc
Production	11 320 MWh Soit la consommation en électricité de 5 600 personnes
AO CRE	Compatible et bonifié (ancienne carrière)
Raccordement	Poste de Sézanne – 4,5 km
Enjeux environnementaux	ZNIEFF 1 – Etude écologique réalisée (résumé des enjeux en page suivante)
Enjeux paysagers	Nuls
Enjeux patrimoniaux	Nuls
Enjeux agricoles	Nuls



Remarques sur leurs informations

- Production en MW, erroné! MWh et l'unité de temps? **MWh/an.**
- Étrangement sur la plaquette nous n'avons pas le nombre de panneaux dans la **zone de la foret**.
- Petit calcul : pour 2,68MWc il faut 3834 panneaux.
- Pour la forêt on nous indique 10,8MWc*, soit 4 fois plus environ.
- Donc pour 10,8MWc il faut : $3834 \times 4 = \underline{\underline{15336 \text{ panneaux.}}}$
- **Au total pour le projet : 22766 panneaux.**

*Wc = Puissance crête (puissance produite max.).
Bref, puissance « installée ».

- 11320 MWh, consommation de 5600 personnes.
- 2,17 personnes par foyer. Soit 2580 foyers.
- $11320/2580 = 4,38\text{MWh}$, avec ou sans chauffage?
- Et la nuit? Recouverts de neige?



Les panneaux solaires

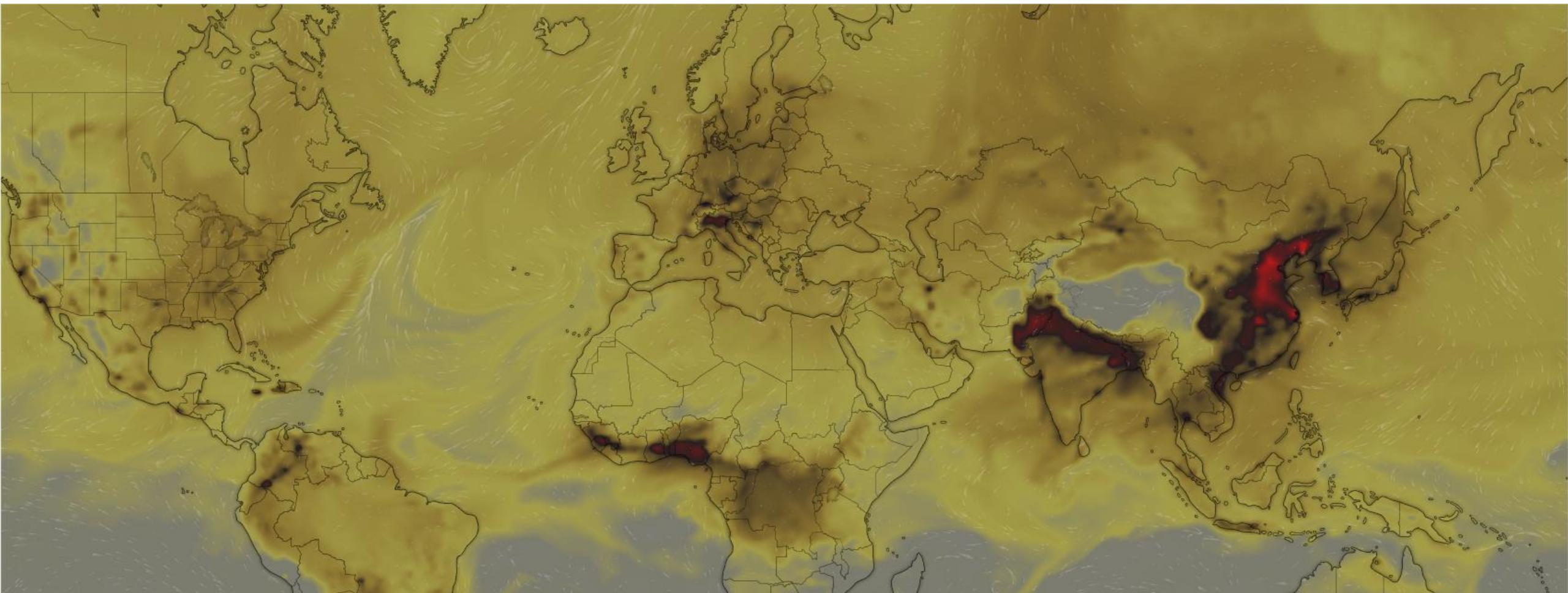
- Origine des panneaux = Chine très majoritairement
Il faut 30 ans pour équilibrer leur bilan carbone (extraction, fabrication, transport...).
Cela revient à subventionner un déficit commercial pour notre pays et une hausse des émissions de CO2 à l'échelle globale (fabriqués par des usines à charbon).
- L'ADEME explique que les zones artificielles suffisent largement pour parvenir à notre objectif de production PV (toitures, hangars, ombrières, sites pollués etc...).
(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Composition / fabrication

- Conception : cellules solaires = fils **d'aluminium**, de **silicium** et **d'argent**.
Ces cellules sont connectés en modules par des fils de **cuivre** soudés à l'**étain** et au **plomb**.
Ces modules sont encapsulés dans des couches de **polyéthylène de vinyl** (sorte de colle), recouvertes d'une feuille de **polyéthylène de téraphthalate** (PET) et de **polyfluorure de vinyle** (PVF), recouvertes de verre et entourées par de l'aluminium.
- **Arséniure de gallium / Tellurure de cadmium** (semi-conducteur).
- Champs magnétiques.

- **Besoin d'une quantité d'énergie importante**, notamment pour faire fondre le verre et cristalliser le silicium.
Pour produire 40000t de silicium il faut bruler 120000t de quartz et 80000t de bois. Soit **11MWh par tonne de produit fini**. Soit chaque année l'équivalent électrique d'une ville de 150000 habitants.
- **+280kg de produits chimiques par kilo de silicium** produit.
- + Extractivisme ravageur.
« il faut traiter des dizaines de millions de tonnes de minerais pour extraire les matériaux nécessaires à leur construction »
Source : Académie des sciences.
- Paradoxe : La pollution engendrée par les usines à charbon en Chine diminue la production d'énergie solaire à cause des micro particules émises...

Emission carbone dans le monde



Source : windy.com

Recyclage

- 8 millions de tonnes d'ici 2030 puis 80 en 2050
- Filière de recyclage peu développée
- Jeté dans des décharges (pollution, jus de décharge...)



Aléas climatiques /accidents / incendies



Vitry en Charolais, 21 juin 2022

21000 panneaux sur 26000

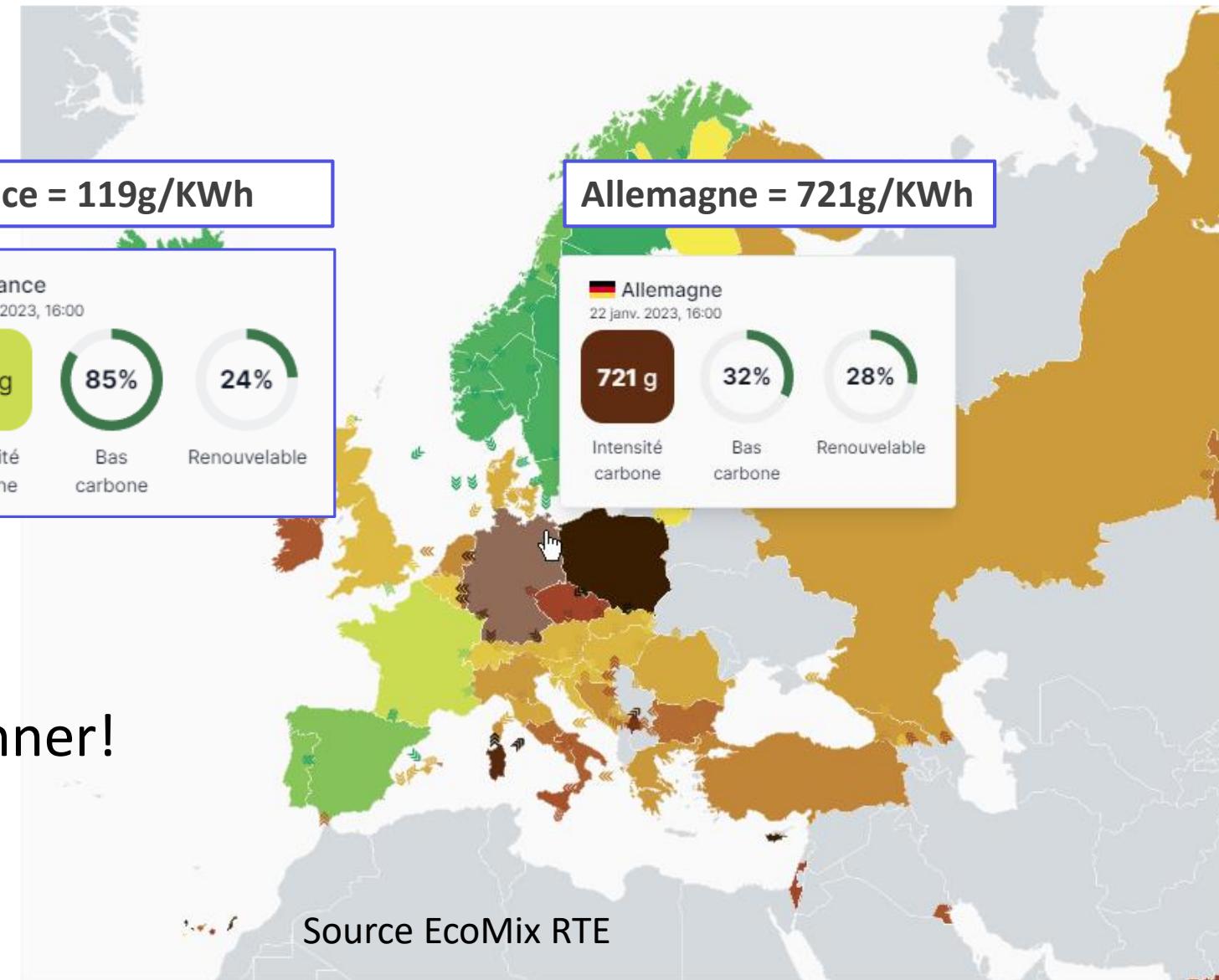
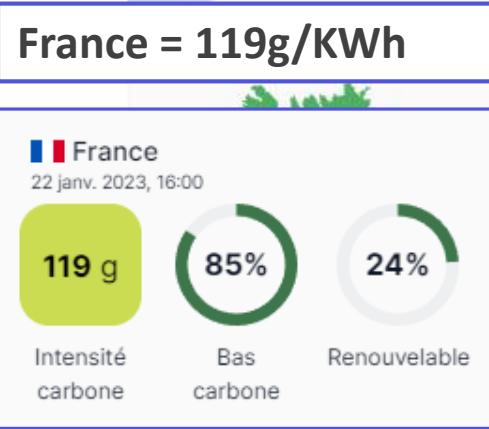
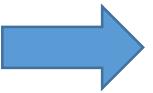
Dégâts = pollution micro particules

Incendie suite à court circuit, quid de la forêt?

Décarbonation, l'exemple Allemand

L'exemple Allemand

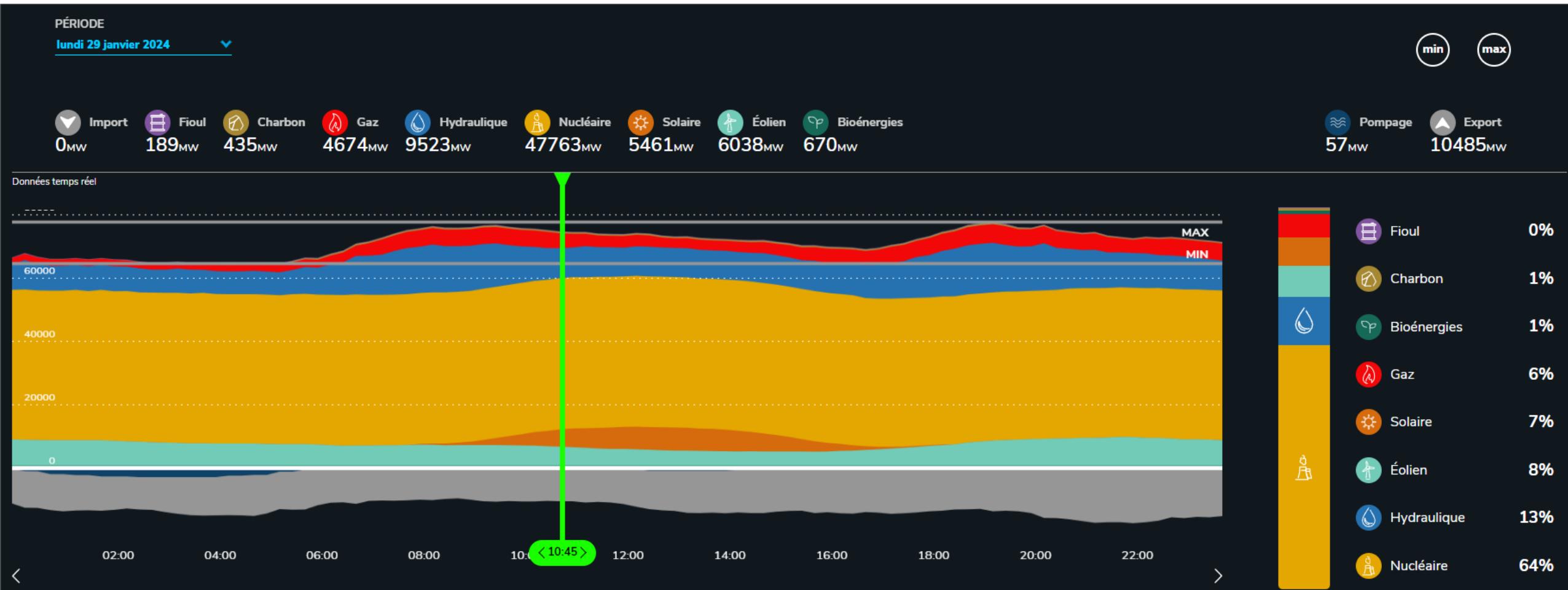
Grammes de CO2 par
KWh produits
le 22 janvier 2023



Soit disant pour décarbonner!

Production du solaire dans notre mix

- EcoMix



Notre souveraineté énergétique

- Commission d'enquête sénatoriale présidée par Mr Schellenberger en Décembre 2022 :
« Le récit qui s'est reconstitué devant nous, c'est bien le récit d'une lente dérive, d'une divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente, qui nous a éloignés et de la transition écologique et de notre souveraineté énergétique... ».
- Yves Bréchet, ancien haut-commissaire à l'énergie :
« un produit de spéculation pur ».
« La politique énergétique du pays a été décidé par un canard sans tête ».

Notre territoire

- Bilan de production d'électricité des 3 communautés de communes qui constituent notre pays « Brie et Champagne »
- CCSSOM Sézanne Sud Ouest Marnais
- CCSM Sud Marne
- CCBC Brie Champenoise

Communauté de communes Sézanne et Sud-Ouest marnais (CCSSOM) :

consomme **140 720 MWh***



et produit **224 746 MWh*** soit un ratio de **159,7 %**

Part de l'éolien dans la production: 96,9 % - Production éolienne par habitant: 10,24 MWh

Communauté de communes du Sud Marnais (CCSM) :

consomme **62 261 MWh***



et produit **238 932 MWh** soit un ratio de **383,8 %**

Part de l'éolien dans la production: 81,0 % - Production éolienne par habitant: 33,14 MWh

Communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC) :

consomme **59 889 MWh***



et produit **92 354 MWh** soit un ratio de **154,2 %**

Part de l'éolien dans la production: 94,2 % - Production éolienne par habitant: 11,48 MWh

Notre territoire a largement fait sa part

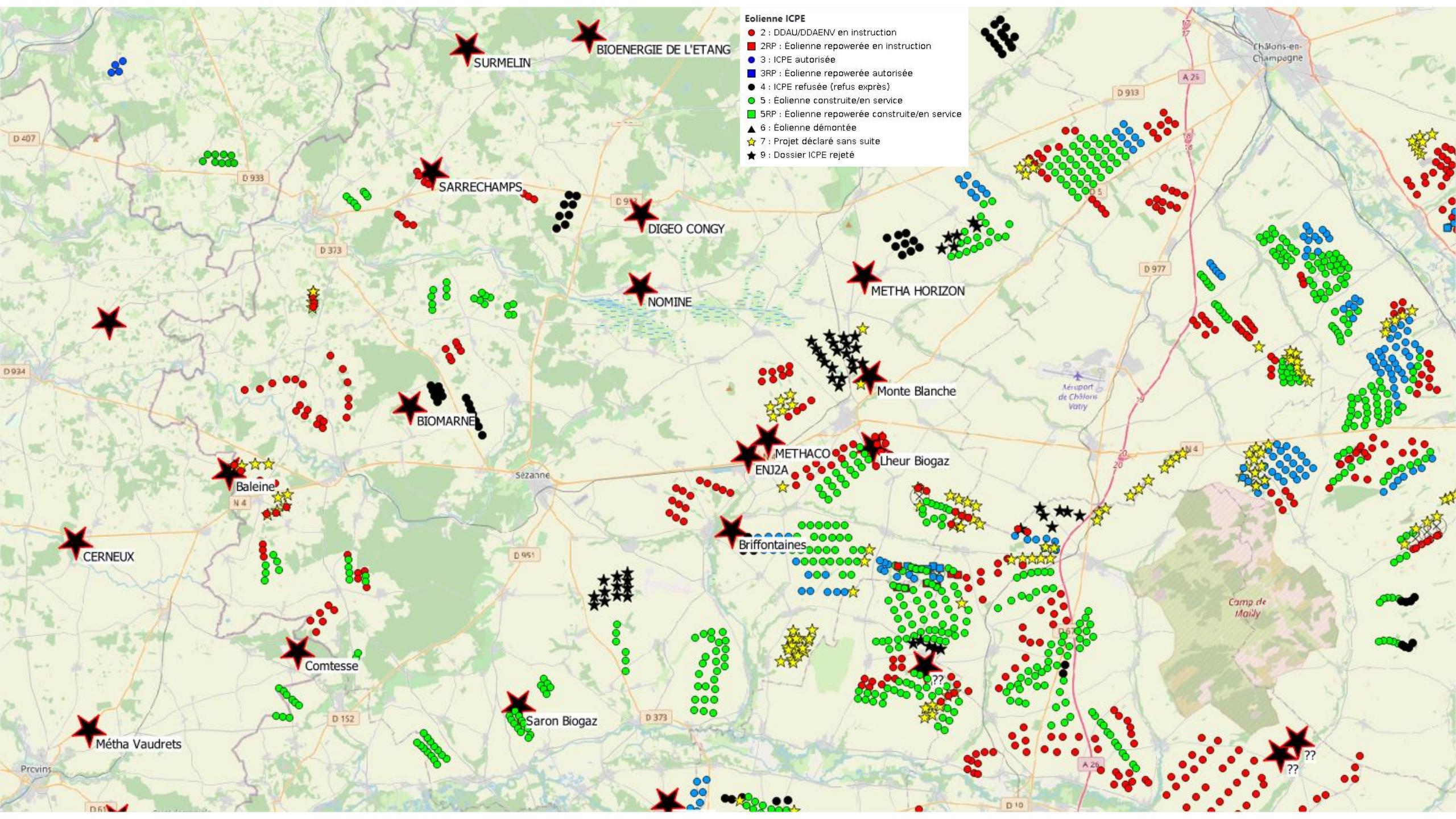
Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: **89,6 %** - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

Source ENEDIS



Le Bois du Parc au nord de Sézanne

- Classée ZNIEFF1 **Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique** de type 1.
- Type 1 = **Zone de grand intérêt biologique et/ou écologique**.
- Classement en « Espaces boisés classés » (?) .
- Perspective d'activités de loisirs réglementées aux abords des plans d'eau (?) .
- **Sanctuaire à préserver**.

Détails sur la ZNIEFF

- 373 hectares.
- Étangs et mares liés à l'ancienne activités de carrière en cours de recolonisation végétale.
- Nombreuses variétés de plantes.
- La présence de ces milieux variés a attiré une faune diversifiée.
- Présence de l'alisier de Fontainebleau protégé et inscrit sur la liste de rouge des végétaux menacés de Champagne Ardenne.
- Une des seules stations de Champagne du scirpe à nombreuses tiges, inscrit sur la liste rouge végétale.

Batraciens

- Grenouille verte, grenouille rousse, crapaud commun.
- Rainette arboricole, **totalelement protégée** en France depuis 1993, inscrite à l'annexe II de la convention de Berne, à l'annexe IV de la directive Habitats, dans le livre rouge de la faune menacée en France (catégorie "vulnérable") et sur la **liste rouge régionale** des amphibiens.
- La vipère péliade (partiellement protégée, inscrite à l'annexe III de la convention de Berne et sur la liste rouge régionale des reptiles, catégorie "**en danger**") fréquente aussi la ZNIEFF.

Faune avienne

- Une trentaine d'espèces y a été contactée, et bien diversifiée même si elle ne contient aucune rareté.
- Rapaces (buse variable et bondrée apivore).
- Grive musicienne.
- Petits passereaux (geai des chênes, pouillot véloce, pouillot siffleur, pipit des arbres, loriot d'Europe...).
- Troglodyte mignon, le grimpereau des jardins, et diverses mésanges et fauvettes.
- Gobemouche gris, le pouillot fitis, l'accenteur mouchet, l'hypolaïs polyglotte, la linotte mélodieuse, le bruant jaune...
- La rousserolle effarvatte niche dans les roselières.

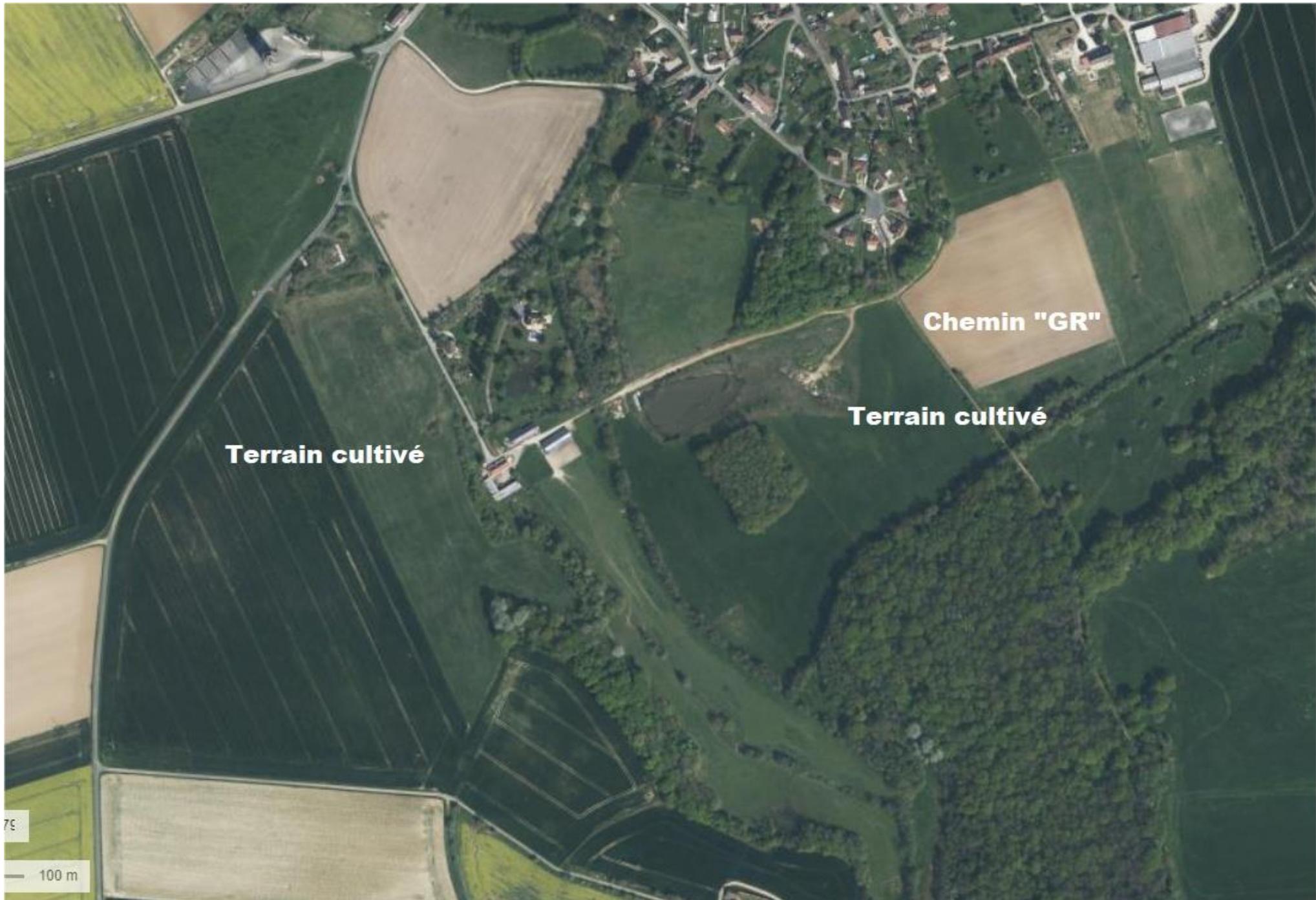
Mamifères

- Chevreuil
- Sanglier
- Renard
- **Putois (inscrit sur la liste rouge régionale)**
- Lapin de garenne,
- L'écureuil roux et certains petits rongeurs.

La ZNIEFF est dans un bon état de conservation

La commune de Lachy

- Attractivité touristique et immobilière.
- La commune présente un potentiel de développement de son offre touristique notamment en lien avec les trous d'eau présents au sein du Bois du Parc.
- Il conviendra donc de permettre le développement de ces activités de loisirs **dans le respect du paysage et des sensibilités environnementales du site.**
- Chemin de grande randonnée, empruntant l'ancienne voie romaine.





Arbres plantés?



Conclusion sur le photovoltaïque

- Impact sur l'environnement, altération, dégradation voire destruction des milieux naturels (défrichements, gestion de la végétation au plus près du sol, terrassement et compactage, micro climats...).
- **=ARTIFICIALISATION.**
- Les surfaces déjà artificialisées sont suffisantes (ADEME).
- Extraction des matériaux = impacts environnementaux et besoins énergétiques = extractivisme ravageur et exploitation humaine.
- L'agrivoltaïsme éloigne de l'autonomie : il ajoute à la dépendance au complexe agro-industriel.
- Pratique marketing permettant aux industriels de s'accaparer du foncier.
- **L'agriculture paysanne participe à rendre le monde rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.**

Autres solutions

- Autoconsommation (panneaux solaires sur toitures/zones artificielles et solution de stockage).
 - Biomasse « vertueuse » comme le miscanthus, utilisable par la communauté ou individuellement dans des chaudières « polycombustibles ».
 - Relance du nucléaire, nouvelles directives du gouvernement.
 - Économie / frugalité.
-
- **But : respect des écosystèmes naturels et ralentir l'emprise technologique**

Nous aider

- Consulter et diffuser nos informations ecep51.fr.
- Adhérer à nos associations.
- Nous faire un don.
- Nous contacter : contact@ecep51.fr
Notamment pour nous indiquer vos consommations d'énergie.
- Merci pour votre attention.

Sources

- ZNIEFF Bois du Parc
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210020136>
- ADEME : <https://www.ademe.fr/evaluation-gisement-relatif-zones-delaissees-artificialisees-propices-a-limplantation-centrales-photovoltaiques>



Bondrée apivore



Pouillot fitis



Troglodyte mignon



Buse variable



Rousserole effarvate



Hypolaïs polyglotte



Grive musicienne



Accenteur mouchet



Scirpe à nombreuses tiges



Vipère péliade



Rainette arboricole



Putois

EDF

- On considère qu'il faut environ **3 ans** de production d'électricité photovoltaïque pour rembourser la dette écologique liée à sa fabrication. Sachant qu'une installation produit de l'énergie pendant environ **30 ans**, celle-ci va rembourser **10 fois** sa dette énergétique ! Cela fait donc des panneaux photovoltaïques un système de production électrique **écologique et vertueux**.
- Selon l'ADEME, l'empreinte carbone du photovoltaïque est de 43,9 gCO₂eq/kWh (pour un panneau fabriqué en Chine) et 25,2 gCO₂eq/kWh (pour un panneau fabriqué en France).
- **la majorité des cellules photovoltaïques sont fabriquées en Chine.**